



Aveyron

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 12 mars 2018 à 16 heures, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars et pour la présente délibération de Madame Simone Anglade.

Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Simone Anglade, Évelyne Frayssinet suppléante de Madame Ayot, Sylvie Lopez, et Messieurs Jean-Philippe Abinal, Jean-Claude Anglars, André At, Jean-Luc Calmelly, Marcel Calmels suppléant de Monsieur Barbezange, Régis Cailhol, Eric Cantournet, Sébastien David, Jean-louis Denoit et Christophe Saint-Pierre.

Membres absents ou excusés : Mesdames Sylvie Ayot, Annie Bel, Annie Cazard, Corinne Compan, Émilie Gral, et Messieurs Vincent Alazard, Jacques Barbezange, Jean-Marc Calvet Alain Fauconnier, Alain Marc, Serge Roques.

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Madame Natalie Alazard et Messieurs William Buchet suppléant de Monsieur Lionel Coursières, Florian Souyris directeur départemental, Michel Galtier, Alain Garibal et Patrice Jouet président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron.

Membres absents ou excusés : Madame Maryse Larroque, payeur départemental par interim et Messieurs Lionel Coursières et Olivier Guiraud.

Membre de droit : Madame la préfète représentée par Monsieur Rémy Menassi, directeur de cabinet.

Date de convocation : 13 février 2018.

4 – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Vu le rapport n° 5.

Considérant que l'exécution budgétaire de l'exercice 2017 s'établit comme suit :

Compte administratif 2017

	Résultats (section de fonctionnement)	Solde d'exécution (section d'investissement)
Total des autorisations budgétaires :	19 163 275,36 €	6 202 539,97 €
Réalisé en recettes :	17 793 837,89 €	4 434 529,51 €
Réalisé en dépenses :	17 332 624,57 €	4 511 718,01 €
Solde d'exécution :	461 213,32 €	-77 188,50 €
Résultat reporté (année antérieure) :	1 693 975,78 €	563 438,41 €
Total (résultat de l'exercice) :	2 155 189,10 €	486 249,91 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, étant précisé que le président n'a pas pris part au vote, le conseil d'administration :

- approuve le compte de gestion établi par Madame le payeur départemental,
- approuve le compte administratif 2017 établi par l'ordonnateur.

Fait à Rodez, le 21 MARS 2018

Le Président,

Jean-Claude Anglars